



Université de Montréal
École de criminologie

CRI 2531 – L'analyse stratégique en criminologie

Professeur : **Rémi Boivin**
remi.boivin@umontreal.ca

Renseignements supplémentaires et textes disponibles sur Studium

Hiver 2024, jeudis de 8h30 à 11h30

1. DESCRIPTEUR

« Les décisions des délinquants. Le crime conçu comme un moyen en vue d'une fin. La rationalité du délinquant telle qu'elle se manifeste dans les situations précriminelles. La théorie de la dissuasion. »

2. OBJECTIFS

Ce cours vise à développer les connaissances en matière d'analyse stratégique de la criminalité du point de vue des organisations de surveillance et d'intervention mais aussi, et surtout, du point de vue des délinquants. Le phénomène criminel y est présenté comme un choix rationnel, qui implique l'analyse coûts-bénéfices d'une situation.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux. Il s'agit d'un cours d'introduction à un pan théorique de la criminologie. Les étudiants sont invités à poser des questions et à participer aux discussions.

Les diapositives des présentations seront disponibles la veille du cours sur Studium.

La lecture des textes **avant** le cours est recommandée.

4. RÉFÉRENCES UTILES

Becker, G.S. (1968). Crime and punishment: An economic approach. *The Journal of Political Economy*, 76(2), 169-217.

Brantingham, P. J., & Brantingham, P. L. (1984). *Patterns in crime*. New York: Macmillan.

Caulkins, J. P. & MacCoun, R. (2003). Limited rationality and the limits of supply reduction. *Journal of Drug Issues*, 33(2), 435-466.

Caulkins, J. & Reuter, P. (1998). What price data tells us about drug markets. *Journal of Drug Issues*. 28(3), 593-612.

Center for Problem-oriented policing. www.popcenter.org

Cohen, L. E. & Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44, 588-608.

Cornish, D.B. & Clarke, R.V. (1986). *Reasoning criminal: Rational choice perspective on offending*. Secaucus: Springer-Verlag.

Cusson, M. (2010 (2005)). *La délinquance, une vie choisie : entre plaisir et crime*. Montréal : Bibliothèque québécoise.

Cusson, M., Dupont, B. & Lemieux, F. (2007). *Traité de sécurité intérieure*. Montréal : Hurtubise.

Felson, M. & Eckert, M. (2018). *Crime and everyday life*, 6th edition. Thousand Oaks, CA : Sage.

Levitt, S. & Venkatesh, S.A. (2000). An economic analysis of a drug-selling gang's finances. *The Quarterly Journal of Economics*, 115(3), 755-789.

5. ÉVALUATIONS

➤ Examen (2 X 30% = 60%)

- L'examen de mi-session portera sur la matière et les textes vus lors des cours précédents. Il aura lieu le 22 février 2024 à 8h30. L'examen sera fait à distance. Les questions seront disponibles sur Studium dès 8h30 et les étudiants devront envoyer leurs réponses par courriel à l'enseignant avant 11h30 la même journée. Les étudiants devront utiliser un logiciel de traitement de texte (ex : Microsoft Word) pour faire l'examen. Les consignes seront précisées sur l'examen.
- L'examen final portera sur l'ensemble de la matière et des textes présentés au cours de la session. Il aura lieu le 18 avril 2024. L'examen sera fait à distance. Les questions seront disponibles sur Studium dès 8h30 et les étudiants devront envoyer leurs réponses par courriel à l'enseignant avant 11h30 la même journée. Les étudiants devront utiliser un logiciel de traitement de texte (ex : Microsoft Word) pour faire l'examen. Les consignes seront précisées sur l'examen.
 - Les examens comporteront des questions à long développement seulement.
 - Dans les deux cas, **l'utilisation des notes de cours et des textes obligatoires est permise. Tout autre documentation est autorisée.**

➤ Travail de session (40%) :

- Le travail devra être remis au plus tard le **18 avril 2024 avant 23h59**. La remise se fait par voie électronique à l'enseignant (remi.boivin@umontreal.ca).
- L'étudiant devra faire l'analyse d'un phénomène criminel à partir d'une des grandes théories présentées dans le cours (dissuasion, choix rationnel, activités routinières). Il devra faire référence à au moins cinq (5) sources scientifiques (articles scientifiques, chapitres de livres). Les consignes du travail et les règles de présentation seront présentées au cours des prochaines semaines.
- Le travail devra comporter un **maximum de 10 pages**, à interligne double, en respectant les règles d'usage pour la taille des caractères et des marges.
- 10% de la note sera accordée à la qualité du français.
- Le travail d'équipe est permis (max. 2 étudiants par équipe). Dans ce cas, une seule copie devra être remise. Le plagiat est passible de sanction.

⚡ Politique pour les retards dans la remise des travaux :

Les travaux remis en retard sans motif valable, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

6. CONTENU ET CALENDRIER

Cours 1 : 11 janvier 2024

Introduction

- Présentation du cours
- L'analyse stratégique en criminologie


 Lecture recommandée :

Cusson, M. & Cordeau, G. (1994). Le crime du point de vue de l'analyse stratégique – 1ere partie. In Szabo, D. & Leblanc, M. (Eds). *Traité de criminologie empirique*, 2e édition, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 91-112.

Cours 2 : 18 janvier 2024

L'approche économique

- L'économie du crime de Gary Becker
- Le calcul coûts-bénéfices
- La théorie des jeux


 Lecture obligatoire :

Levitt, S.D. & Dubner, S.J. (2006). Pourquoi les dealers de drogue vivent-ils encore chez leur maman? (*Freakonomics*). Montréal : Les Éditions Transcontinental. (Chapitre 3, pp.105-129).

Cours 3 : 25 janvier 2024

Le choix rationnel

- Les activités routinières de Marcus Felson
- La zone de confort de Patricia et Paul Brantingham

 Lecture obligatoire :

Felson, M. & Boba, R. (2010). *Crime and everyday life*, 4th edition. Thousand Oaks, CA : Sage. (Chapitre 2, pp.25-48).

Cours 4 : 1er février 2024

La dissuasion

- *Des délits et des peines* de Cesare Beccaria
- Les trois éléments de la dissuasion

📖 Lecture obligatoire :

Cusson, M. (1998). *Criminologie actuelle*. Paris : Les Presses Universitaires de France. (Chapitre 8, pp. 137-159).

Cours 5 : 8 février 2024

Le processus de commission de l'infraction

- La criminologie de l'acte
- Les systèmes de délinquance
- L'analyse des scripts de Derek Cornish

📖 Lecture obligatoire :

Birrer, S., Cusson, M. & Ribaux, O. (2013). Les vols avec violence. In Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (Eds.). *Traité des violences criminelles* (pp. 103-125). Montréal : Hurtubise.

Cours 6 : 15 février 2024

L'analyse de données probantes en criminologie (*Evidence-based*)

- Notions de base en évaluation de programmes

📖 Lecture obligatoire :

Vitaro, F., Gauthier-Samuel, M., Livernoche Leduc, C., Ugnat-Laurin, I. & Bowen, F. (2019). Ce programme d'intervention produit-il vraiment des données probantes? *Revue de Psychoéducation*, 48(2), 397-424.

Examen de mi-session : 22 février 2024

Cours 7 : 29 février 2024

La rationalité limitée

- Les décisions absurdes
- Le présentisme de Maurice Cusson
- Rationalité et émotions

📖 Lecture obligatoire :

Cusson, M. (2010 (2005)). *La délinquance, une vie choisie : entre plaisir et crime*. Montréal : Bibliothèque québécoise. (Chapitre 3, pp.59-71).

Relâche : 7 mars 2024


14 mars 2023

Conférence à confirmer

Cours 8 : 21 mars 2024

L'adaptation

- Exemple de cas : le trafic de drogues

 Lecture obligatoire :

Bouchard, M. & Leduc, M. (2007). Dissuasion et contre-dissuasion. In Cusson, M., Dupont, B. & Lemieux, F. (Eds.). *Traité de sécurité intérieure* (pp.517-529). Montréal : Hurtubise.


28 mars 2024

Conférence à confirmer

Cours 9 : 4 avril 2024

La réussite criminelle

- Le délinquant idéal de Pierre Tremblay
- Conférence virtuelle d'Isabelle Fortin-Dufour, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation (Université Laval)

 Lecture obligatoire :

Ouellet, F. & Tremblay, P. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 56(5), 527-562.

Cours 10 : 11 avril 2024

Révision (préparez vos questions!)

Remise du travail de session: 18 avril 2024 (courriel)

Examen final : 18 avril 2024

7. RENSEIGNEMENTS UTILES

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'enseignant. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Barème de notation (adopté par l'Assemblée départementale)

Grille de conversion des rangs (1^{er} cycle)

Points	Note littérale	Valeur	Rang
4,3	A+	excellent	8%
4	A		25%
3,7	A-		
3,3	B+	Très bon	35%
3	B		
2,7	B-		
2,3	C+	bon	25%
2	C		
1,7	C-		
1,3	D+	passable	0-7%
1	D		
0	E		
		échec	0%